



Profil environnemental d'Aquitaine

REVISION 2010

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Région atlantique, comprise entre le Quercy, les Pyrénées et le Golfe de Gascogne, l'Aquitaine bénéficie d'une biodiversité remarquable avec une abondance de milieux et d'espèces parfois très particuliers. C'est également un territoire doté d'un climat doux, d'importants réservoirs d'eau et d'abondantes ressources forestières. Les paysages divers et les sites d'une grande qualité contribuent à la douceur de vivre qui caractérise cette vaste région.

Cependant, l'Aquitaine présente aussi des faiblesses préoccupantes. Elle est marquée par la réduction de sa biodiversité. Ses ressources en eau (nappes superficielles) sont surexploitées, tandis que la ressource forestière affectée par les tempêtes est peu valorisée, de même que les gisements d'énergie renouvelable. La région est régulièrement touchée par les inondations, et menacée par les feux de forêts. L'érosion du littoral s'accélère.

Or, ces faiblesses sont accentuées par diverses pressions : la réduction de l'espace au profit des besoins en logement et en infrastructures, et la consommation grandissante en eau potable pour l'agriculture et l'industrie. Dans le même temps, la qualité des eaux de surface baisse.

En l'absence d'actions coordonnées et efficaces, les faiblesses identifiées seront amplifiées dans les années à venir.

La région est en perpétuelle évolution. C'est pour cette raison que son profil environnemental doit être révisé tous les 5 ans. Ce recadrage prend en compte les nouveaux règlements, l'évolution des connaissances et des préoccupations dans le domaine de l'environnement. Il intègre aussi des données inédites sur le changement climatique ou les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement.

Enfin, cette révision est l'occasion d'impliquer davantage les différents partenaires et acteurs régionaux concernés en identifiant cinq enjeux régionaux prioritaires et sept grands enjeux caractéristiques des territoires spécifiques de l'Aquitaine ainsi que les modalités de leur mise en oeuvre.



Enjeux et

orientations régionales



Utiliser de façon économe l'espace aquitain

L'Aquitaine est une région attractive et le nombre d'habitants augmente. Le prix du foncier est en progression constante et les besoins de logements, de cadre de vie de qualité, d'infrastructures et de déplacements sont croissants.

En matière d'artificialisation de l'espace résultant de l'urbanisation et de l'expansion des infrastructures, la région a connu, entre 1990 et 2000, l'évolution annuelle moyenne la plus forte de France (selon la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires 2009). Or, ce développement consomme le patrimoine des générations futures (régression des terres agricoles, des espaces forestiers, altération ou disparition des espaces naturels, etc.). Sa maîtrise ne vise pas l'arrêt du développement urbain, commercial, industriel et touristique, mais l'intégration d'un modèle global d'optimisation et d'économie de l'espace prenant en compte les enjeux des territoires (enjeux agricoles, écologiques, paysagers...) est nécessaire.

Pour répondre à cet objectif, il est nécessaire de :

- Lutter contre la diminution des surfaces agricoles et naturelles.
- Densifier l'habitat à proximité des zones équipées de transport en commun.
- Renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux et des politiques publiques dans les documents d'urbanisme.
- Généraliser les démarches intercommunales en matière de planification urbaine.
- Renforcer la mise en oeuvre d'outils de préservation ou de valorisation des terres agricoles et des espaces naturels dans les espaces périurbains et littoraux.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre

La contribution de la région aux émissions nationales de gaz à effet de serre est de 4,6 % en 2005. La région Aquitaine a réduit en 2005 ses émissions de 5,5 % par rapport à l'année de référence 1990, mais l'objectif national est de les réduire de 20 % en 2020. Bien que dotée d'un potentiel dans de nombreux domaines, l'Aquitaine n'est pas leader dans le développement des énergies renouvelables. Cependant, le gisement photovoltaïque, le potentiel géothermique et des projets importants dans le domaine des énergies-biomasse et notamment biomasse-bois se développent. Pour atteindre les objectifs de réduction de gaz à effet de serre, la région doit développer les sources d'énergie renouvelables en fonction des ressources territoriales et les projets en faveur d'une meilleure efficacité énergétique.

Pour répondre à cet objectif, il est nécessaire de :

- Développer les filières renouvelables.
- Elaborer un Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie.
- Développer les alternatives aux transports routiers.
- Développer le transport de voyageurs sur longue distance (LGV).
- Renforcer le transport combiné.
- Engager la rénovation énergétique radicale des bâtiments existants.
- Développer des éco-quartiers.

Le Profil environnemental Aquitain a fait émerger 5 grands enjeux régionaux prioritaires et communs à l'ensemble des territoires dans l'objectif de focaliser l'action des divers acteurs de l'environnement et d'y répondre dans les 5 prochaines années. Les orientations stratégiques retenues font références aux engagements du Grenelle de l'environnement sélectionnés comme prioritaires pour la région.

Promouvoir une gestion durable de l'eau

La région Aquitaine est particulièrement concernée par le problème de gestion des ressources en eau. En été, les déficits en eau sont de plus en plus marqués. La question du partage de l'eau entre la satisfaction des usages et la conservation des milieux aquatiques se pose. La protection de la ressource en eau s'impose donc en Aquitaine, en « *mettant désormais l'accent sur la réduction des pollutions diffuses, la restauration des milieux aquatiques et la gestion quantitative concertée et rationnelle de la ressource en eau, en assurant la continuité entre la montagne et le littoral* » (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2010-2015).

Pour répondre à cet objectif, il est nécessaire de :

- Gérer les prélèvements en adéquation avec les ressources en eau.
- Mettre aux normes les stations d'épuration et réduire les points noirs de pollution domestique.
- Poursuivre la politique des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) en Aquitaine.
- Lutter contre les pollutions chimiques.

Lutter contre l'érosion de la biodiversité

La richesse et la qualité des milieux aquitains liées aux Pyrénées, au littoral et au bassin d'Arcachon, à l'estuaire de la Gironde et aux zones humides, confèrent à l'Aquitaine une responsabilité majeure dans la lutte contre l'appauvrissement de la biodiversité, enjeu fort de niveau national et européen.

Pour répondre à cet objectif, il est nécessaire de :

- Mettre en oeuvre le dispositif « Trame Verte et Bleue ».
- Renforcer le réseau régional des aires protégées et poursuivre la mise en place des plans de conservation et de restauration des espèces les plus menacées.
- Restaurer une bonne qualité écologique des milieux aquatiques.
- Renforcer la connaissance des milieux océaniques et côtiers.
- Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

Développer la culture environnementale

L'élaboration du Profil Environnemental de la région Aquitaine a mis en évidence la nécessité de développer ou de renforcer une véritable culture environnementale pour mieux répondre aux enjeux des territoires et de la région Aquitaine.

Pour répondre à cet objectif, il est nécessaire de :

- Renforcer les travaux de réflexions stratégiques ou de prospectives dans le domaine de l'environnement regroupant l'état, les collectivités, la société civile ...
- Définir un plan de communication grand public, ciblée sur les enjeux environnementaux régionaux.



Forêt

patrimoine

Transports

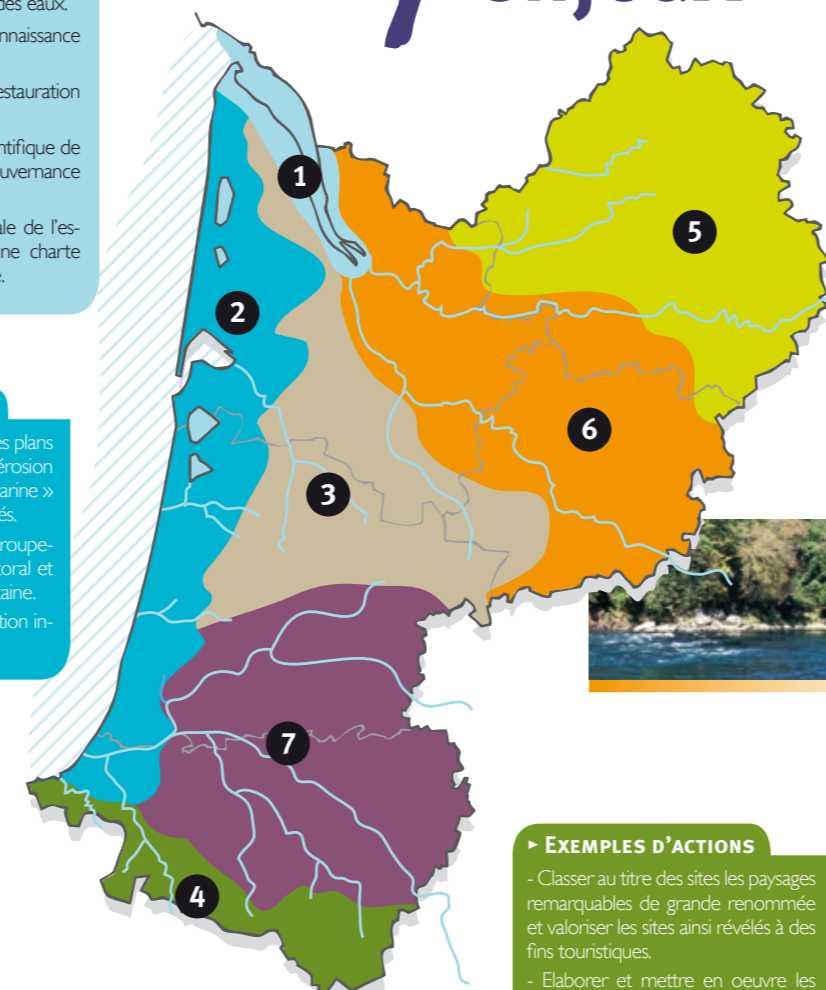
Eau

ressources

Urbanisme

Developpement durable

7 territoires pour 7 enjeux



1 Estuaire de la Gironde :

La restauration de la qualité des écosystèmes

D'une grande valeur culturelle et économique, l'estuaire de la Gironde constitue une des richesses écologiques exceptionnelles au niveau régional, national et européen. Caractérisé par une diversité biologique très élevée avec notamment près de 75 espèces de poissons recensées (ECOBAG, 2006), il est le seul hydrosystème accueillant tout le cortège de poissons migrateurs amphihalins (ECOBAG, 2006).

Or, le bilan biologique y est préoccupant : quasi-disparition des dernières populations d'esturgeon européen, diminution importante des stocks d'aloses, contamination des anguilles au PCB, contamination des bivalves (huîtres, moules)... certainement la plus importante pollution en cadmium au niveau national. Les enjeux sont, à la fois, écologiques, économiques et sociaux culturels.

- **EXEMPLES D'ACTIONS**
- Achever et mettre en oeuvre le schéma d'aménagement et de gestion des eaux.
 - Renforcer les dispositifs de connaissance et de surveillance eaux.
 - Partager le plan national de restauration de l'esturgeon d'Europe.
 - Faire participer le conseil scientifique de l'estuaire de la Gironde à la gouvernance de l'estuaire.
 - Promouvoir une vision globale de l'espace estuarien au travers d'une charte environnementale et paysagère.

2 Zone littorale et arrière littorale :

La préservation de la qualité et de la singularité de cet espace

► PRÉSERVER LES ESPÈCES RARES ET LES MILIEUX NATURELS

La qualité de la zone littorale constitue un enjeu écologique majeur d'intérêt international. L'endémisme végétal est un des plus élevés de la métropole.

Le bassin d'Arcachon et le Pays Basque enregistrent la plus forte poussée d'urbanisme de la région Aquitaine. La demande y est forte et les tendances à la hausse.

- **EXEMPLES D'ACTIONS**
- Etendre la mise en oeuvre des plans de prévention des risques « érosion du littoral » et « submersion marine » sur les départements concernés.
 - Soutenir et renforcer le Groupement d'intérêt public (GIP) littoral et l'Observatoire de la côte aquitaine.
 - Décliner les principes de gestion intégrée des zones côtières.

► MAÎTRISER L'ÉTALEMENT URBAIN

Le littoral aquitain concentre 13 % de la population de la région. En 30 ans la population du littoral a progressé deux fois plus vite que celle du territoire régional.

► PRENDRE EN COMPTE L'ÉROSION DU LITTORAL

L'Aquitaine apparaît comme l'une des régions européennes la plus exposée au phénomène d'érosion du littoral (Euro-sion, 2004).



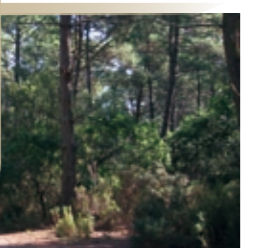
3 Landes de Gascogne :

Le maintien de l'espace forestier et ses fonctions environnementales

La forêt est une source d'activité importante pour l'Aquitaine. Elle assure également des fonctions environnementales majeures : stockage de carbone, écologie, trames vertes, ressource énergétique renouvelable, support des cycles biogéochimiques...

Mais la dépréciation foncière des surfaces, les dégâts causés par les tempêtes, la fragilité économique du secteur, la réduction de l'espace lié à l'agriculture intensive ou aux projets industriels, fragilisent le maintien de cette forêt. Dès lors, le principal enjeu pour le massif forestier des Landes de Gascogne est d'assurer son maintien et sa cohérence à travers la valorisation de la ressource, la diversification des produits et la prise en compte des valeurs environnementales (bois matériaux, biomasses, biocarburants, biodiversité, stockage de carbone...).

- **EXEMPLES D'ACTIONS**
- Reconstituer les parcelles forestières endommagées par les tempêtes.
 - Adapter la gestion sylvicole au changement climatique...
 - Valoriser la biomasse forestière et développer la filière « bois construction ».
 - Gérer l'émergence des nouveaux besoins sur l'espace forestier (centrales photovoltaïques...).
 - Limiter l'impact des grandes infrastructures (LGV, autoroutes...).



4 Massif Pyrénéen :

La préservation du patrimoine naturel et paysager

► PRÉSERVER ET VALORISER LA QUALITÉ DES PAYSAGES

Les Pyrénées Aquitaines, de la Rhune à la vallée d'Ossau offre des paysages remarquables de grande renommée.

► PRÉSERVER LES ZONES SENSIBLES POUR MAINTENIR LA BIODIVERSITÉ

Les Pyrénées sont le support d'une biodiversité exceptionnelle. Elles constituent à ce titre l'une des régions les plus riches pour l'endémisme végétal et animal. Régulateurs naturels des crues et des étiages, les marais

- **EXEMPLES D'ACTIONS**
- Classer au titre des sites les paysages remarquables de grande renommée et valoriser les sites ainsi révélés à des fins touristiques.
 - Elaborer et mettre en oeuvre les documents d'objectifs (DOCOB) des sites Natura 2000.
 - Rétablir l'équilibre agro-sylvo-pastoral.



5 Périgord :

La préservation des sites et des paysages

► GÉRER LES SURFACES AGRICOLES

Le Périgord connaît une diminution de la surface agricole la plus importante de la région Aquitaine.

► LUTTER CONTRE LA FERMETURE DES MILIEUX

Une grande partie de la forêt de Dordogne correspond à des boisements spontanés et récents de landes, de friches et de zones à vocation pastorale. Cette progression importante des accrues forestières et surtout la disparition d'une mosaïque de milieux ouverts et fermés (équilibre agrosylvo-pastoral) homogénéise l'espace, ferme les paysages et diminue la biodiversité globale.

► PRÉSERVER ET VALORISER LA QUALITÉ DES PAYSAGES

Le Périgord compte parmi les paysages les plus remarquables de la région avec des éléments paysagers de grande qualité et de renommée nationale et internationale.

► MAÎTRISER LE DEVENIR DES ESPACES

Les pressions sur l'affectation des sols sont toujours plus fortes et se partagent entre alimentation, énergie, environnement et urbanisation. Ces évolutions « se lisent » dans la transformation des territoires et dans la qualité des paysages : fermeture des espaces agricoles, phénomène de conurbation, mitage de l'espace, banalisation des paysages.

- **EXEMPLES D'ACTIONS**
- Soutenir les activités agricoles et forestières en diversifiant et en améliorant leurs produits.
 - Accompagner la démarche grand site sur la vallée de la Vézère (écrin du patrimoine mondial des grottes ornées).

6 Basse vallée de la Garonne / Dordogne :

Une gestion raisonnée de la ressource en eau

L'augmentation des besoins en eau potable a engendré ces dernières décennies des déséquilibres critiques de la ressource en eau. Le déséquilibre quantitatif de certaines nappes est préoccupant et met en danger l'alimentation en eau potable de l'agglomération de Bordeaux. L'enjeu est régional : mieux gérer la ressource en eau pour répondre aux différents usages (agricoles, industriels, urbain...) et au bon fonctionnement des milieux aquatiques.

► EXEMPLES D'ACTIONS

- Réviser et mettre en oeuvre de Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) des nappes profondes de la Gironde et de la vallée de la Garonne.
- Mettre aux normes des stations d'épuration et réduire des points noirs de pollutions domestiques.
- Prévenir des inondations et diffuser de la culture du risque.

7 Adour & Gaves :

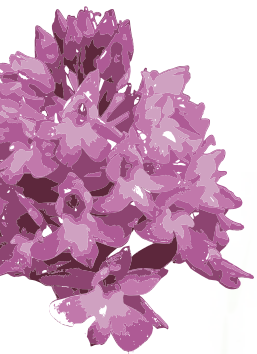
Une meilleure gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau

La préservation de la ressource en eau est cruciale en Aquitaine. Les problèmes récurrents de qualité des eaux superficielles et souterraines en font un enjeu primordial (eaux significativement dégradées pour le paramètre nitrates avec dépassement des seuils de potabilisation fréquent, problèmes persistants pour les matières azotées (en aval de Dax), pollution en micropolluants minéraux sur l'Adour, pesticides...).

► EXEMPLES D'ACTIONS

- Assurer une ressource en eau suffisante pendant les étiages.
- Lutter contre les pollutions diffuses liées aux nitrates et pesticides.
- Supprimer les obstacles à la libre circulation des poissons migrateurs.

La prise en compte de cet enjeu est essentiel dans un contexte de changement climatique et d'évolution constante des demandes en eau. Cette problématique touche en effet les domaines de l'agriculture, de l'industrie et constitue des enjeux forts pour la biodiversité et la production d'énergie.



l'Aquitaine en chiffres

- 41 308 km² de superficie soit 8% du territoire français,
- 3 170 000 habitants soit environ 5% de la population nationale,
- 2 296 communes sur 5 départements,
- évolution de la population sur le littoral 2 fois plus rapide que sur les autres territoires aquitains,
- le littoral aquitain s'étend sur plus de 270 km dont 240 km de côtes sableuses et 30 km de côtes rocheuses,
- 57 343 km de cours d'eau,
- 50 822 plans d'eau naturels,
- environ 10% de la superficie régionale en zones humides,
- 155 sites NATURA 2000 dont 127 relevant de la directive Habitats et 28 de la directive Oiseaux soit environ 9% des 1.700 sites français,
- 155 sites classés soit 30 600 ha et 462 sites inscrits soit 265 300 ha,
- 1,8 millions d'ha de forêts soit 43% de la superficie régionale.

Mosaïque de territoires fortement marqués par la présence de l'eau, l'Aquitaine possède des caractères environnementaux majeurs qui fondent son attractivité et qui sont autant d'atouts pour son développement économique et social.

L'Adour et les Gaves, l'Estuaire de la Gironde, les Landes de Gascogne, les massifs pyrénéens, le Périgord, la Basse vallée de la Gironde et de la Dordogne et la Zone littorale et arrière littorale offrent un patrimoine naturel et culturel remarquable, un potentiel de développement important et présentent des enjeux environnementaux diversifiés.

De par sa position stratégique dans les échanges avec l'Espagne et le Portugal, forte de son dynamisme économique et bénéficiant d'un climat privilégié, la région attire un grand nombre de visiteurs et de nouveaux résidents.

La valorisation des atouts environnementaux pour un développement socio-économique équilibré requiert la mobilisation et la participation de tous les aquitains. Le changement de comportement dans les déplacements, l'exploitation des ressources, l'utilisation de l'espace, la préservation de la biodiversité constituent en effet une nécessité. La prise en compte de l'ensemble des composantes de l'environnement dans les plans, programmes et projets de développement est nécessaire pour permettre un développement durable des territoires concernés.

Le « Profil environnemental régional », porté par les services de l'Etat et partagé par les collectivités, est un outil de porter à connaissance et d'aide à la décision. Il constitue un document de référence et de cadrage amont pour l'évaluation environnementale des plans, programmes et projets de développement et d'aménagement. Un premier exercice avait été mené en 2002. Sa révision complète opérée en 2008 et 2009 s'inscrit désormais dans la dynamique du Grenelle de l'environnement. Il est cohérent avec les engagements nationaux dans ce domaine, notamment avec ceux identifiés comme prioritaires pour l'Aquitaine par le Comité de suivi régional dont j'assure la co-présidence avec le Président du Conseil Régional.

Je vous invite à en assurer la diffusion la plus large auprès des services de l'Etat, des collectivités locales, des partenaires institutionnels, des acteurs socio-professionnels, des associations, des citoyens, des milieux scolaires et universitaires..., afin d'améliorer l'intégration des préoccupations environnementales dans le développement économique, social et culturel de la région Aquitaine.

*Le Préfet de la Région Aquitaine
Préfet de la Gironde*



Dominique SCHMITT

Qu'est ce que le Profil environnemental ?

REVISION 2010

Le profil environnemental est un référentiel commun aux acteurs publics ou privés en matière d'environnement et d'aménagement de l'espace. Il doit permettre d'améliorer la prise en compte de l'environnement au sein des politiques publiques et une meilleure coordination entre les services de l'Etat sur des enjeux et orientations considérés comme prioritaires.

Il contient :

un diagnostic thématique et territorial de l'ensemble des dimensions environnementales du développement durable en Aquitaine ainsi que leur niveau de prise en compte par les acteurs territoriaux,

une synthèse des objectifs de référence à laquelle la région devra apporter des réponses en fonction des réalités de ses territoires,

une hiérarchisation des enjeux tenant compte de situations environnementales dont l'évolution s'est accélérée dans le sens d'une dégradation ou dont l'écart constaté localement par rapport aux objectifs à atteindre est important,

des axes de travail à privilégier pour faire face aux enjeux et des indicateurs permettant à terme d'évaluer l'évolution des situations.

Afin de limiter les impacts environnementaux, le nombre d'exemplaires «papier» de cette plaquette a été limité.

Imprimé avec le procédé CTP et avec des encres à base végétale sur du papier 100% recyclé certifié Ecolabel Européen - **Juin 2010**.

Conception : Albatros 05 56 64 82 95 - Crédit photos : Serge SOULIÉ / DREAL Aquitaine, Philippe CONSTANTIN / DREAL Aquitaine, Jean-Pierre VERDUZIER / DIR Atlantique, Germaine NIQUEUX / DREAL Aquitaine Benoit LAFOSSÉ, Julien STEINMETZ, Laurent MIGNAUX / MEEDDM, Jean-François CASSIN, Alain RAVAYROL, Pierre PETIT, François VAILLANT / Albatros.



Enjeux environnementaux

Un enjeu environnemental est déterminé en fonction de la valeur attribuée par les acteurs à un bien ou à une situation environnementale. Cette valeur peut être menacée ou améliorée par les évolutions constatées.

Un enjeu désigne le chemin qu'il reste à parcourir pour atteindre les objectifs de référence et aboutir à une qualité environnementale satisfaisante.

Deux niveaux d'enjeux environnementaux ont été retenus dans le profil environnemental d'Aquitaine :

Les enjeux régionaux prioritaires.

Les grands enjeux territoriaux : ils sont construits sur la base d'unités territoriales et/ou géographiques cohérentes et sur la base des grandes unités définies dans le cadre des profils environnementaux départementaux.

Les orientations stratégiques : elles expriment les leviers essentiels pour répondre aux enjeux dans les cinq prochaines années. Ces orientations reprennent essentiellement les engagements du Grenelle de l'Environnement et notamment ceux retenus comme prioritaires pour l'Aquitaine par la Commission de suivi des démarches territorialisées du Grenelle de l'Environnement.

Cette plaquette est un résumé du profil environnemental de la région Aquitaine *révision 2010* dont vous pouvez consulter et télécharger la version intégrale sur :

www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

Contacts



DREAL Aquitaine

rue Jules Ferry - Boite 55
33090 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 05 56 24 88 22
Courriel : dreal-aquitaine@developpement-durable.gouv.fr



PREFECTURE DE LA REGION AQUITAINE

Prefecture de la région Aquitaine

4B Esplanade Charles De Gaulle
33077 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 05 56 90 60 60
www.aquitaine.pref.gouv.fr